



Communauté de Communes
VALLÉE des BAUX-ALPILLES

Saint-Rémy de Provence, le 10 avril 2026

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance (installation du conseil communautaire) :

Jeudi 16 avril 2026 à 15h00
Salle polyvalente Yvonne Etienne-Moulin – Fontvieille

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. *Institutionnel* – Installation du Conseil Communautaire
2. *Institutionnel* – Election du secrétaire de séance
3. *Institutionnel* – Election de deux assesseurs
4. *Institutionnel* – Election du Président
5. *Institutionnel* – Détermination du nombre de Vice-présidents et membres du Bureau
6. *Institutionnel* – Elections des Vice-présidents, membres du Bureau
7. *Institutionnel* – Lecture de la charte de l'élu local et remise d'un exemplaire à chaque conseiller communautaire
8. *Institutionnel* – Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 12 février 2026
9. *Institutionnel* – Décisions du Président
10. *Institutionnel* – Adoption du règlement intérieur de la CCVBA
11. *Institutionnel* – Création de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
12. *Institutionnel* – Organisation des élections des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission des Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)
13. *Institutionnel* – Organisation des élections des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
14. *Institutionnel* – Délégations de pouvoir du Conseil vers le Président
15. *Institutionnel* – Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents
16. *Institutionnel* – Remboursement des frais de déplacement liés à l'exercice du mandat communautaire
17. *Institutionnel* – Remboursement de frais pour l'exécution de mandat spéciaux
18. *Institutionnel* – Fixation des modalités d'application du droit à la formation
19. *Institutionnel* – Désignation des représentants de la CCVBA au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles
20. *Institutionnel* – Désignation des représentants de la CCVBA au Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau (SYM CRAU)
21. *Institutionnel* – Désignation des représentants de la CCVBA au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA)
22. *Institutionnel* – Désignation des représentants de la CCVBA à la Commission de suivi des sites du dépôt de munitions de Fontvieille
23. *Finances* – Autorisation générale et permanente de poursuites pour le comptable public
24. *Ressources humaines* – Mandat au Centre de gestion 13 (CDG13) – Contrat groupe d'assurance des risques statutaires

25. *Achats* – Avenant n°3 MAPA 2024-05 Création de forages de recherche et d'exploitation des eaux souterraines à Eygalières

26. *Achats* – Avenant n°2 Lot 2 – Accord Cadre à bons de commande de collecte, traitement des déchets produits par les stations d'épuration de la Communauté de Communes Vallées des Baux-Alpilles

27. *Achats* – Avenant n°2 Lot 1 et avenant n°3 Lot 2 – Accord Cadre à bons de commande de collecte, traitement des déchets produits par les stations d'épuration de la Communauté de Communes Vallées des Baux-Alpilles

28. *Questions diverses*

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président sortant,



Hervé CHERUBINI